



# Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 21 janvier 2020

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	<b>Ouverture de la séance à 18 h 51.</b>	
Résolution #CÉ 19/20-09	2-	<b>Secrétariat et présences</b> <b>a) Présences et quorum</b> Sont présents(es) :  Rébecca Allard, parent Josiane Arsenault-Dubé, parent Lyse Côté, membre de la communauté Lydia Desmarteau, parent Julie Châteauneuf, enseignante David Gagnon, parent Catherine Jeannotte, enseignante Johanne Le Blanc, directrice Émilie Lupien-Durocher, enseignante Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Anne Richard-Boucher, enseignante Guylaine Thivierge, parent	Constat

Durée	No	Sujet	Objet												
Résolution #CÉ 19/20-10	3-	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est proposé, par madame Julie Châteauneuf,</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la séance</li> <li>2. Secrétariat et présences</li> <li>3. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>4. Parole au public</li> <li>5. Mot de la présidente</li> <li>6. Mot de la direction</li> <li>7. Approbation et suivis du procès-verbal du 25 septembre 2019</li> </ol> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">POINTS DE DÉCISIONS :</th> <th style="text-align: left;">POINTS D'INFORMATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8. Création du comité photo</td> <td>13. Compost</td> </tr> <tr> <td>9. Campagnes de financement 19-20</td> <td>14. On bouge au cube!</td> </tr> <tr> <td>10. Module de jeu</td> <td>15. Plan stratégique</td> </tr> <tr> <td>11. Logo</td> <td></td> </tr> <tr> <td>12. Collectinfo mesures dédiées et protégées</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>16. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</li> <li>17. Parole à la responsable du service de garde</li> <li>18. Parole au représentant du comité de parents</li> <li>19. Parole aux membres</li> <li>20. Parole à la présidente</li> <li>21. Parole à la direction</li> <li>22. Parole au public</li> <li>23. Levée de la séance</li> </ol> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	8. Création du comité photo	13. Compost	9. Campagnes de financement 19-20	14. On bouge au cube!	10. Module de jeu	15. Plan stratégique	11. Logo		12. Collectinfo mesures dédiées et protégées		Adoption
POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION														
8. Création du comité photo	13. Compost														
9. Campagnes de financement 19-20	14. On bouge au cube!														
10. Module de jeu	15. Plan stratégique														
11. Logo															
12. Collectinfo mesures dédiées et protégées															
	4-	<p><b>Parole au public :</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information												
	5-	<p><b>Mot de la présidente</b></p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé remercie les membres de l'assemblée pour leur présence. Par le fait même, madame Arsenault-Dubé souhaite la bienvenue à madame Lyse Côté qui siègera désormais au conseil d'établissement à titre de membre de la communauté.</p>	Information												
	6-	<p><b>Mot de la direction</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc souligne à son tour la présence de madame Lyse Côté et profite de l'occasion pour annoncer à l'assemblée que</p>	Information												

Durée	No	Sujet	Objet
		madame Côté sera de nouveau à l'emploi de l'école de l'Amitié, afin d'offrir un service de surlecture aux élèves de premier cycle.	
Résolution #CÉ 19/20-11	7-	<p><b>Approbation du compte-rendu du 25 septembre 2019</b></p> <p>L'adoption du procès-verbal, tel que modifié, est proposée par madame Josiane Arsenaut-Dubé.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
	8-	<p><b>Suivi du comité photo</b></p> <p>Madame Josiane Arsenaut-Dubé invite les membres intéressés à former un comité-photo. Ce comité pourra se pencher sur les différentes propositions avant de statuer sur le choix final à proposer au conseil d'établissement.</p> <p>Les membres se questionnent sur la pertinence de continuer à offrir ce service, considérant la baisse d'achats de photos de la part des parents. Après discussion, considérant que ces achats sont optionnels et non obligatoires, il est convenu que l'école de l'Amitié poursuivra la tradition de la prise des photos scolaires.</p> <p>Considérant que l'école bénéficie d'une modique ristourne sur l'achat des ensembles photo, les parents seront à nouveau informés qu'il s'agit d'une campagne de financement de l'école.</p>	Information
	9-	<p><b>Campagnes de financement 19-20</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc avise les membres que la diffusion d'un film au ciné-parc de Saint-Hilaire au profit des élèves de l'école est toujours planifiée. Toutefois, comme il est impossible de réserver le ciné-parc à l'intérieur des semaines d'opération courante, la tenue de l'événement devra se faire en mai, avant l'ouverture officielle.</p> <p>En ce qui concerne la campagne de financement de chocolat, elle se tiendra comme prévue. Les feuilles de commande seront remises aux élèves au retour de la semaine de relâche.</p> <p>Les membres proposent quelques idées de campagnes de financement potentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vente de beignes <i>Krispy Cream</i> (événement)</li> <li>✓ Vente de vêtements Patriotes</li> <li>✓ Vente d'étiquettes d'identification <i>Colle à moi</i> (juin)</li> </ul>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		✓ Spectacle-bénéfice de monsieur Martin St-Gelais et son groupe (avec invités) qui aura lieu le 10 octobre prochain, au centre culturel de Beloeil	
	10-	<p><b>Module de jeu</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc informe les membres de la réfection du module de jeu existant plutôt que son remplacement entier. En effet, la compagnie <i>Lavallée Construction</i> a déposé sa soumission, proposant de facturer uniquement les pièces à changer, pour un estimé de 9000\$.</p> <p>Avec les modifications apportées au module de jeu, celui-ci devrait répondre aux normes exigées pour les vingt prochaines années. Les travaux se feront au printemps. Madame Le Blanc invite les membres à poursuivre la réflexion quant à la pertinence de mettre en place une alternative dédiée aux élèves du 3<sup>ème</sup> cycle (parcours actif, principe de classe extérieure, etc.)</p>	Information
	11-	<p><b>Logo</b></p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé soumet la possibilité d'envisager un changement de logo de l'école de l'Amitié. Le présent logo est l'œuvre de madame Roxanne Paradis, artiste locale de la municipalité. Considérant qu'il serait intéressant de proposer une version plus actuelle, madame Arsenault-Dubé propose de communiquer avec madame Paradis afin de discuter de l'intérêt de celle-ci à faire de nouveau profiter l'école de l'Amitié de son talent artistique et ce bénévolement.</p>	Information
19/20-12	12-	<p><b>Collectif mesures dédiées et protégées</b></p> <p>Considérant que conformément à l'article 473.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement;</p> <p>Considérant que les règles budgétaires de l'année scolaire 2019-2020 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements;</p> <p>Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement;</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Considérant qu'une reddition de comptes doit être faite dans l'outil informatique Collectinfo du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;</p> <p>Considérant que la directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation de la Commission scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;</p> <p>Considérant que cette attestation de transfert ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);</li> <li>- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé 111024);</li> <li>- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);</li> <li>- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);</li> <li>- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);</li> <li>- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);</li> <li>- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);</li> <li>- Programme La culture à l'école- Volets 2,3,4 et 5 (15182);</li> <li>- Soutien en mathématiques (15530)</li> </ul> <p>Considérant que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements sont regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves;</p> <p>Considérant que les directeurs d'établissement ont convenu lors de rencontres du Comité consultatif de gestion de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par la Commission scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;</p> <p>Il est proposé par Josiane Arsenault-Dubé</p> <p>Que le conseil d'établissement de l'école de l'Amitié confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement dans l'établissement.</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
	13-	<p><b>Compost</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc informe les membres que la municipalité de Saint-Jean-Baptiste offre gratuitement à l'école cinq bacs bruns (1/jour) destinés aux matières organiques, en plus des petits bacs attribués à chacune des classes de l'école. Madame Le Blanc communiquera avec monsieur Martin St-Gelais, directeur général de la municipalité, afin de s'entendre sur un projet commun.</p>	Information
	14-	<p><b>On bouge au cube, prix RSEQ, prix en Montérégie on bouge!</b></p> <p>La direction informe l'assemblée que, suite aux diverses activités hebdomadaires proposées aux élèves lors de l'événement <i>On bouge à l'automne</i>, l'école de l'Amitié a été proclamée grande gagnante et s'est vu remettre un montant de 600\$, auquel un montant de 100\$ supplémentaire a été ajouté (tirage au sort).</p> <p>De plus, lors de compétition internationale de Lü, l'école de l'Amitié s'est distinguée et recevra une bannière à cet effet (coup de cœur).</p> <p>Enfin, l'école de l'Amitié a déposé un projet auprès des fonds en <i>Montérégie, on bouge!</i> et s'est mérité un montant de 4000\$. Ce budget sera destiné à l'achat d'un cabanon dans lequel sera stocké le matériel sportif extérieur.</p> <p>Bravo de l'Amitié!</p>	Information
	15-	<p><b>Plan stratégique</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc avise les membres que le plan stratégique a été déposé le 15 janvier. Par ailleurs, il est disponible sur le site internet de l'école.</p> <p>À la fin de l'année scolaire en cours, le plan d'action du PEVR sera repris tel quel afin de procéder à l'évaluation de chacun des objectifs et des moyens.</p>	
	16-	<p><b>Bons coups ou coups de cœurs à l'école de l'Amitié</b></p> <p>Mesdames Lydia Desmarteau et Josiane Arsenault-Dubé applaudissent l'activité de yoga (pour les filles du 3<sup>ème</sup> cycle) mise sur pied et animée par madame Le Blanc. En effet, madame Le Blanc propose une activité de yoga en parascolaire un midi/semaine. Elle envisage aussi offrir cette activité en après-midi 1 fois/semaine (15h).</p> <p>Madame Desmarteau souligne aussi le tournoi de soccer Futsall (1 équipe féminine et 2 équipes mixtes).</p> <p>Madame Johanne Le Blanc manifeste sa grande appréciation du concert de Noël présenté à l'église de Saint-Jean-Baptiste par madame Vivianne Fournier-Gamache et les élèves du cours de musique. De plus, madame Le Blanc souligne la tenue du déjeuner de Noël qui peut, d'année en année, se réaliser grâce à l'apport important des compagnie impliquées. D'ailleurs, grâce à leur grande générosité, chacun des élèves a reçu une</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
		tuque aux couleurs des équipes sportives de l'école. En terminant, madame Le Blanc partage son coup de cœur pour la maternelle 4 ans. On peut d'ailleurs observer une belle évolution de nos jeunes élèves!	
	15-	<p><b>Parole à la responsable du service de garde</b></p> <p>Madame Sonia Polisenno avise les membres qu'il y a eu une erreur de tarification pour les élèves bénéficiant du service de garde sporadique. Les modifications nécessaires seront apportées pour les facturations du mois de janvier.</p> <p>Madame Polisenno informe l'assemblée qu'une cinquantaine d'inscriptions est enregistrée pour les 2 prochaines journées pédagogiques.</p>	
	16-	<p><b>Parole à la représentante du comité de parents</b></p> <p>Monsieur David Gagnon informe les membres que, lors de la dernière assemblée du comité de parents, le calendrier scolaire 2020-2021 a été présenté et adopté. Le protecteur de l'élève sera nommé par intérim lors de l'assemblée du mois de février.</p>	
	17-	<p><b>Parole aux membres</b></p> <p>Madame Lydia Desmarteau questionne le fait que la porte principale n'est toujours pas verrouillée et que, par conséquent, l'accès à l'école n'est aucunement contrôlé. Madame Le Blanc affirme que la requête à cet effet a été faite dès la rentrée scolaire. La réparation est effective depuis aujourd'hui et le problème sera donc réglé sous peu.</p>	
	18-	<p><b>Parole à la présidente</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information
	19-	<p><b>Parole à la direction</b></p> <p>Madame Le Blanc remercie les membres pour leur présence. Elle informera ultérieurement l'assemblée de la date du prochain CÉ.</p>	Information
	20-	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Aucune personne du public n'est présente.</p>	Information
Résolution #CÉ 19/20-13	21-	<p><b>Levée de la séance</b></p> <p>Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et il est résolu : Que la séance soit levée à 20h43. Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

---

Valérie Fugère  
Présidente

---

Johanne Le Blanc  
Directrice

---

Guyline Thivierge  
Secrétaire